



**Communauté de Communes
de la Région Lézignanaise Corbières et Minervois**

Délibérations du Conseil Communautaire

Séance du 12 novembre 2025 – 18h45

Objet : Liste des délibérations adoptées lors de la séance du Conseil Communautaire du 12/11/2025 à 18h45

Date de la convocation :	Nombre de conseillers en exercice :	Nombre de conseillers présents :	Nombre de procurations :	Nombre de votants :
06/11/2025	82	53 pour la DE_2025_218 et 219 54 de la DE_2025_220 à 240	14	67 pour la DE_2025_218 et 219 68 de la DE_2025_220 à 240

Date de la publication : le 14/11/2025.

L'an deux mille vingt-cinq, le 12 novembre à 18H45, les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Région Lézignanaise Corbières Minervois régulièrement convoqués, se sont réunis au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de André HERNANDEZ, Président.

Monsieur Emile DELPY a été nommé secrétaire de séance.

Etaient présents : (54)

Jean-Claude MONTLAUR (ALBAS), Yvon LACOMBE (ALBIERES), Gérard GARCIA (ARGENS-MINERVOIS), Bernard SUTRA (AURIAC), Philippe LACOMBE (BOUISSE), Alain MAILHAC (BOUTENAC), Serge LEPINE (CAMPLOND D'AUDE), André HERNANDEZ (CANET D'AUDE), Didier CASATO (CASCABEL des CORBIERES), Paul BERTHIER (COUSTOUGE), Aaron-Lee GRIMSTONE (DERNACUEILLETTE), Henry SCHENATO (ESCALES), Frédéric BERROCAL (FABREZAN), Jean-Marie SAURY (FELINES TERMENES), Gérard BARTHEZ (FERRALS LES CORBIERES), Jacques CONTIES (FONTCOUVERTE),

Béatrice BORT (HOMPS), Jacques PIRAUD (JONQUIERES), René ORTEGA (LAGRASSE), Jean-Marie GALINIE (LANET), Raymond SPOLI (LA ROQUE DE FA), Gérard FORCADA (LEZIGNAN-CORBieres), Jean-Paul PUJOL (LEZIGNAN-CORBieres), Bernard FUMET (LEZIGNAN-CORBieres), William COMBES (LEZIGNAN-CORBieres), Dominique JOLIS PAILHIEZ (LEZIGNAN-CORBieres), Guy VIVES (LEZIGNAN-CORBieres), Sylvie DANRE (LEZIGNAN-CORBieres), Sabrina FITO (LEZIGNAN-CORBieres), Marie-Claude MARTINEZ (LEZIGNAN-CORBieres), Freddy NOLOT (LEZIGNAN-CORBieres), Thierry DENARD (LEZIGNAN-CORBieres), Sylvie FUMET (LEZIGNAN-CORBieres), Rémi PENAVAIRE (LEZIGNAN CORBieres), YVES KOSINSKI (LUC SUR ORBIEU), Guy AUDEMARD D'ALANCON (MONTBRUN DES CORBieres), Jessica BOSCH (MONTJOI), Christelle HERMAND (MOUTHOUMET), Gérard PIOCH (MOUX), Bernard COLOMBAT (PALAIRAC), Emile DELPY (PARAZA), André CONTRERAS (QUINTILLAN), Alain COSTE (RIBAUTE), Corinne GIACOMETTI (ROQUECOURBE MINERVOIS), Geneviève LOPEZ (ROUBIA), David ELIS (SAINT COUAT D'AUDE), Xavier DE VOLONTAT (SAINT LAURENT DE LA CABRERISSE), Redha MENNAD (SALZA), Cédric MALRIC (TALAIRAN), Hervé BARO (TERMES), Philippe PUECH (THEZAN DES CORBieres), Marilyse RIVIERE (TOURNISSAN), Serge MARRET (TOUROUZELLE), Michel PONCOT (VILLEROUGE TERMENES)

Etaient absents les représentants des Communes de : (14)

Joelle CANITROT AYE (CANET D'AUDE), Marcel REVERDY (CANET D'AUDE), Gilles BARTHES (CASTELNAU D'AUDE), Serge BRUNEL (CONILHAC-CORBiere), Michel BARBAZA (LAIRIERE), Bérengère LECEA (LEZIGNAN-CORBieres), Sophie BIRKENER (LEZIGNAN-CORBieres), Christine MANGOLD (LUC SUR ORBIEU), Isabelle FARGES (MASSAC), Claire CHAOUAT (ORNAISONS), Myriam MIQUEL (SAINT ANDRE DE ROQUELONGUE), Henri RIVIERE (SAINT MARTIN DES PUILS), Roland QUINCEY (SAINT PIERRE DES CHAMPS), Alain GALAND (VIGNEVIEILLE)

Procurations : (14)

Jean-Claude MORASSUTTI (CRUSCADES) à André HERNANDEZ, Mélinda BORNIA (DAVEJEAN) à Jean-Marie GALINIE, Isabelle GEA-PERIS (FABREZAN) à Frédéric BERROCAL, Suzanne ARNAUD (FERRALS LES CORBieres) à Gérard BARTHEZ, Christine BENET (LEZIGNAN-CORBieres) à Gérard FORCADA, Virginie JULIAN (LEZIGNAN-CORBieres) à Sylvie DANRE, Thierry CAUMEIL (LEZIGNAN-CORBieres) à William COMBES, Dominique JOLIS (LEZIGNAN-CORBieres) à Dominique JOLIS PAILHIEZ, Didier JULIAN (LEZIGNAN-CORBieres) à Sabrina FITO, Marion FORATO (LEZIGNAN-CORBieres) à Rémi PENAVAIRE, Michel MASUYER (LEZIGNAN-CORBieres) à Guy VIVES, Yves FABRE (MONTSERET) à Serge LEPINE, Gilles CASTY (ORNAISONS) à Alain MAILHAC, Jean-Michel FOLCH (SAINT ANDRE DE ROQUELONGUE) à Philippe PUECH

Délibération n° DE 2025 218 : APPROBATION DU PROCES VERBAL DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 11 juin 2025

Adoptée à l'unanimité

Délibération n° DE 2025 219 : COMPTE-RENDU DES DECISIONS DU PRESIDENT PRISES PAR DELEGATION

Le Conseil Communautaire prend acte

Délibération n° DE 2025 220 : ADOPTION DU RAPPORT DEFINITIF DE LA CLECT 2025 AVEC FIXATION LIBRE DES ATTRIBUTIONS DE COMPENSATION (AC) 2025
Arrivée de Monsieur Gérard GARCIA Maire d'Argens avant le vote.

Adoptée à l'unanimité

Délibération n° DE 2025 221 : TRANSFERT DE COMPETENCE GEMAPI SUR LE FLEUVE AUDE AU SMMAR EPTB
Adoptée à l'unanimité

Délibération n° DE 2025 222 : APPEL A CANDIDATURES POUR DEUX DELEGUES TITULAIRES ET DEUX DELEGUES SUPPLEANTS DE LA CCRLCM AU SEIN DU SMMAR EPTB AUDE

Adoptée à l'unanimité

Délibération n° DE 2025 223 : DESIGNATION DE DEUX DELEGUES TITULAIRES ET DE DEUX DELEGUES SUPPLEANTS REPRESENTANT LA CCRLCM AU SEIN DU COMITE SYNDICAL DE RESEAU11 A COMPTER DU 1ER JANVIER 2026 DANS LE CADRE DU TRANSFERT DE COMPETENCE EAU POTABLE - REPRESENTATION SUBSTITUTION

Adoptée à l'unanimité

Délibération n° DE 2025 224 : DESIGNATION DE DOUZE DELEGUES TITULAIRES ET DE DOUZE DELEGUES SUPPLEANTS REPRESENTANT LA CCRLCM AU SEIN DU COMITE SYNDICAL DU SIAERO A COMPTER DU 1ER JANVIER 2026 DANS LE CADRE DU TRANSFERT DE COMPETENCE EAU POTABLE - REPRESENTATION SUBSTITUTION

Adoptée à l'unanimité

Délibération n° DE 2025 225 : CHOIX DU MODE DE GESTION DELEGUEE EN MATIERE D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF DES EAUX USEES SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE DE CONILHAC CORBIERES A COMPTER DU 17 JUIN 2026 ET AUTORISATION DU LANCEMENT D'UNE PROCEDURE DE MISE EN CONCURRENCE TENDANT A L'ATTRIBUTION D'UN CONTRAT DE CONCESSION
Adoptée à l'unanimité

Délibération n° DE 2025 226 : AVENANT N°1- DELEGATION SERVICE PUBLIC POUR L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF - PROLONGATION DE DUREE POUR 6 MOIS SUPPLEMENTAIRES

Adoptée à l'unanimité

Délibération n° DE 2025 227 : CLOTURE DU BUDGET "ZONE D'ACTIVITES D'ORNAISONS" AU 31 DECEMBRE 2025

Adoptée à l'unanimité

Délibération n° DE 2025 228A : DECISION MODIFICATIVE N°3 BUDGET PRINCIPAL 2025

Adoptée à l'unanimité

Délibération n° DE 2025 229A : DECISION MODIFICATIVE N°3 BUDGET ANNEXE BASSIN D'ECOLE MOUTHOUMET 2025

Adoptée à l'unanimité

Délibération n° DE 2025 230 : FONDS DE CONCOURS 2025- AIDE INTERCOMMUNALE DE 47 245.70€ AU PROJET STRUCTURANT DE LA COMMUNE DE RIBAUTE

Monsieur le Maire de la commune, intéressé par l'affaire ne prend pas part au vote.

Adoptée à l'unanimité

Délibération n° DE 2025 231 : FONDS DE CONCOURS 2025- AIDE INTERCOMMUNALE DE 13 425.60€ AU PROJET STRUCTURANT DE LA COMMUNE DE CAMPLONG D'AUDE

Monsieur le Maire de la commune, intéressé par l'affaire ne prend pas part au vote.

Adoptée à l'unanimité

Délibération n° DE 2025 232 : FONDS DE CONCOURS 2025- AIDE INTERCOMMUNALE DE 47 230.97€ AU PROJET STRUCTURANT DE LA COMMUNE DE VIGNEVIEILLE

Adoptée à l'unanimité

Délibération n° DE 2025 233 : FONDS DE CONCOURS 2025- AIDE INTERCOMMUNALE DE 3 260.50€ AU PROJET STRUCTURANT DE LA COMMUNE DE MONTJOI

Madame le Maire de la commune, intéressée par l'affaire ne prend pas part au vote.

Adoptée à l'unanimité

Délibération n° DE 2025 234 : FONDS DE CONCOURS 2025- AIDE INTERCOMMUNALE DE 33 467.16€ AU PROJET STRUCTURANT DE LA COMMUNE DE LAGRASSE

Monsieur le Maire de la commune, intéressé par l'affaire ne prend pas part au vote.

Adoptée à l'unanimité

Délibération n° DE 2025 235 : FONDS DE CONCOURS 2025- AIDE INTERCOMMUNALE AU PROJET STRUCTURANT DE LA COMMUNE D'ALBAS - AUGMENTATION DU FONDS DE CONCOURS A 50 000€ SUITE A LA MODIFICATION DU PROJET ET DE SON PLAN DE FINANCEMENT

Monsieur le Maire de la commune, intéressé par l'affaire ne prend pas part au vote.

Adoptée à l'unanimité

Délibération n° DE 2025 236 : FONDS DE CONCOURS 2025- AIDE INTERCOMMUNALE AU PROJET STRUCTURANT DE LA COMMUNE D'ARGENS-MINERVOIS - AUGMENTATION DU FONDS DE CONCOURS A 45 067.92€ SUITE A LA MODIFICATION DU PROJET ET DE SON PLAN DE FINANCEMENT

Monsieur le Maire de la commune, intéressé par l'affaire ne prend pas part au vote.

Adoptée à l'unanimité

Délibération n° DE 2025 237 : SUBVENTION EXCEPTIONNELLE D'EQUIPEMENT D'UN MONTANT DE 25 923€ POUR LE PROJET "AMENAGEMENT DU PARKING DE LA MAISON DES ASSOCIATIONS" COMMUNE DE FERRALS-LES-CORBIERES

Monsieur le Maire de la commune, intéressé par l'affaire ne prend pas part au vote.

Adoptée à l'unanimité

Délibération n° DE 2025 238 : CREATION DE POSTES - AVANCEMENTS DE GRADES

Adoptée à l'unanimité

Délibération n° DE 2025 239 : AVENANT N° 2 A LA CONVENTION PLURIANNUELLE D'OBJECTIFS CRECHE " LES PETASSOUS" DE BOUTENAC

Adoptée à l'unanimité

Délibération n° DE 2025 240 : AVIS SUR LES OUVERTURES DOMINICALES SUR LA COMMUNE DE LEZIGNAN CORBIERES EN 2026.

Adoptée à l'unanimité

La secrétaire de séance
Monsieur Emile DELPY



Le Président
Monsieur André HERNANDEZ



